

Rapport annuel 2021

Historique

Suite au succès de la votation populaire sur l'arrêté fédéral vélo en septembre 2018, 35 associations, organisations et entreprises ont fondé l'alliance suisse du vélo Cycla le 9.9.2020 à Berne. Cycla est une alliance sans statut d'association ; une charte sert d'acte fondateur. La présidente ainsi que les principales organisations responsables, à savoir 2roues Suisse, PRO VELO Suisse, Swiss Cycling, Touring Club Suisse, Velosuisse et l'Association transports et environnement, forment avec la présidence ainsi que le comité opérationnel.

Membres et organes au 31.12.2021

A la fin de l'année, Cycla comptait 49 organisations et entreprises membres. Il s'agit d'organisations et d'associations du domaine du vélo, du tourisme, de la planification routière, de la santé et de la formation ainsi que d'entreprises actives dans le secteur du vélo et de la mobilité combinée. Trente-deux autres organisations ont le statut d'observatrices.

Le comité directeur était composé de 52 personnes¹, dont des représentant-e-s de tous les grands partis.

La **présidence** était composée comme suit :

Présidente : Marianne Maret, conseillère aux États
Vice-présidents : Matthias Aebischer, PRO VELO Suisse
Ruedi Blumer, Association transports et environnement
Peter Goetschi, Touring Club Suisse
Patrick Hunger, Swiss Cycling
Martin Platter, Velosuisse
Harry Ramsauer, 2roues Suisse

La présidence a élu les personnes suivantes au **comité opérationnel** :

Présidente : Marianne Maret, conseillère aux Etats
Membres : Gabriela Keusch, Swiss Cycling
Christoph Merkli, PRO VELO Suisse (secrétaire)
Gérard Métrailler, Touring Club Suisse
Martin Platter, Velosuisse
Daniel Schärer, 2roues Suisse
Edward Weber, Association transports et environnement

¹ La liste complète des membres et des membres du comité se trouve sur www.cycla.ch

Politique du vélo

- **Loi sur les voies cyclables (LVC)**

En mai, le Conseil fédéral a adopté la LVC à l'attention des Chambres. En septembre, le Conseil des Etats a adopté le projet sous une forme légèrement édulcorée. En décembre, le Conseil national a adopté la loi avec quelques différences par rapport à la version du Conseil des Etats. Cycla a accompagné le processus parlementaire en soutenant largement le projet du Conseil fédéral.

- **Chargement des vélos par les CFF**

Cycla s'est engagée, en collaboration avec les CFF (sommet vélo, comité consultatif), pour obtenir de bonnes conditions pour le chargement des vélos par les voyageurs dans les trains. Après l'extension de l'obligation de réservation à tous les trains Intercity en mars, Cycla s'est concentrée sur la simplification du système de réservation et la création de capacités supplémentaires lors des futures acquisitions de matériel roulant.

- **Casque obligatoire pour les cyclistes jusqu'à 16 ans**

En décembre, le Conseil fédéral a adopté une révision de la loi qui lui permettrait d'introduire le port obligatoire du casque pour les cyclistes de moins de 16 ans. Cycla s'est opposée à cette proposition auprès de la commission des transports du Conseil national. L'affaire sera débattue au Parlement en 2022.

- **Analyse du potentiel de promotion du vélo de l'OFEN**

Le 29.7.21, Cycla a été invitée par l'Office fédéral de l'énergie à une table ronde d'experts sur le thème de l'analyse du potentiel de la promotion du vélo. L'OFEN soutient depuis de nombreuses années des actions et des programmes de promotion du vélo. Lors de la discussion entre experts, il a été constaté que les interventions auprès des enfants et des jeunes sont particulièrement importantes. L'école et le lieu de travail constituent des cadres appropriés.

Assemblée générale

L'assemblée générale de Cycla a eu lieu le 15 septembre à la Maison des générations de Berne. La Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a honoré l'événement de sa présence et a parlé des chances que la loi sur les voies cyclables apporte à la promotion du vélo en Suisse.

Comité directeur et comité opérationnel

Le comité directeur s'est réuni - en raison des restrictions dues au covid - le 11 mars et le 24 août dans le cadre de deux vidéoconférences. Le comité opérationnel a également eu recours à un format virtuel lors de ses six réunions.

Communication

En 2021, Cycla a envoyé quatre newsletters à ses organisations membres et une à d'autres organisations intéressées. Des nouvelles sur les thèmes actuels ont été régulièrement mises en ligne sur le site web.

Comptes annuels 2021

Les comptes annuels de Cycla ont été clôturés avec un excédent d'environ 17 000 CHF. Le fait de ne pas organiser de manifestations physiques a eu un effet modérateur sur les coûts.

Remerciements

La présidente et le secrétaire remercient toutes les organisations membres et les entreprises pour leur soutien et leur confiance, ainsi que les partenaires pour la bonne collaboration.

Berne, le 9 mars 2022

Marianne Maret
Présidente

Christoph Merkli
Secrétaire